



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de l'enseignement scolaire**

Service de l'accompagnement des politiques éducatives  
Sous-direction de l'innovation, de la formation et des ressources  
Bureau de la formation des personnels enseignants et  
d'éducation  
DGESCO C 1-  
DGESCO-D2021- 003452  
Affaire suivie par :  
Jean Hubac  
Tél : 01 55 55 16 70  
Mél : [jean.hubac@educatoin.gouv.fr](mailto:jean.hubac@educatoin.gouv.fr)

Service de l'instruction publique et de l'action pédagogique  
Sous-direction de savoirs fondamentaux et des parcours  
scolaires  
DGESCO A 1  
Affaire suivie par :  
Christelle Gautherot  
Tél : 01 55 55 10 32  
Mél : [christelle.gautherot@educatoin.gouv.fr](mailto:christelle.gautherot@educatoin.gouv.fr)

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Paris, le **2 - JUL 2021**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et  
des sports

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs  
d'académie

Mesdames les inspectrices et messieurs les  
inspecteurs d'académie, directrices et directeurs  
académiques des services de l'éducation nationale

**Objet** : Consolidation des plans français et mathématiques – année 2021-2022

En dépit de conditions dégradées liées à la crise sanitaire, les plans français et mathématiques ont pu être engagé pour le premier et poursuivi pour le second, grâce à une coordination des différents niveaux de pilotage et surtout grâce au travail des acteurs de terrain, professeurs et formateurs (conseillers pédagogiques de circonscription référents français, référents mathématiques de circonscription, coordonnateurs des laboratoires de mathématiques...), et personnels d'encadrement (corps d'inspection, personnel de direction...).

Les plans français et mathématiques répondent aux enjeux soulevés par les participants au Grenelle de l'éducation, en faveur d'une formation de proximité, dans la durée, entre pairs et répondant à des besoins contextualisés. Les constellations pour les professeurs des écoles (plans français et mathématiques) et les laboratoires de mathématiques (plan mathématiques) pour les professeurs de collège et de lycée constituent des réponses adaptées à ces enjeux. Les professeurs des écoles concernés cette année ont d'ailleurs très majoritairement porté une appréciation positive sur les modalités de formation en constellation, d'après les enquêtes auxquelles ils ont eu l'occasion de répondre aux mois de mai-juin 2021.

L'année 2021-2022 doit permettre de consolider les dynamiques en cours, mais aussi de corriger les effets liés au contexte pandémique par la fixation et l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Il s'agit d'assurer le geste professionnel des professeurs et de garantir les acquis des élèves dans ces deux disciplines fondamentales. Il s'agit également d'assurer la chaîne de pilotage, du recteur aux professeurs.

## **I - Pilotage des plans français et mathématiques**

Le pilotage académique des deux plans, placé sous l'autorité du recteur, est coordonné par des référents ou chargés de mission académiques. Afin qu'ils puissent assurer leurs missions dans les conditions requises, il convient de confirmer le pilotage de chaque plan par un binôme premier et second degré (IEN et IA-IPR), en permettant à chaque pilote d'y consacrer suffisamment de temps, au besoin par une décharge de ses autres missions. Une lettre de mission signée par le recteur affirme leur rôle essentiel au service des deux plans (pilotage de la formation des formateurs, coordination des départements, déploiement des laboratoires de mathématiques) et prévoit leur collaboration avec les responsables académiques de la formation.

Le réseau des pilotes académiques sera régulièrement réuni par la DGESCO pour chacun des deux plans. L'inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche Marie Mégard poursuit sa mission auprès du directeur général de l'enseignement scolaire pour le pilotage et le suivi de la mise en œuvre du plan français ; 14 académies ont bénéficié cette année de sa visite, et les 16 autres académies en bénéficieront en 2021-2022. L'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, directeur de l'IH2EF, Charles Torossian poursuit la coordination du plan mathématiques et la mise en œuvre des « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques ».

## **II - Priorités pour les plans français et mathématiques dans le premier degré**

Les conseillers pédagogiques de circonscription référents français et les référents mathématiques de circonscription accompagnent les professeurs des écoles en constellation. Ce dispositif intensif doit concerner chaque année au moins 1/6<sup>e</sup> des professeurs en français et 1/6<sup>e</sup> des professeurs en mathématiques, de telle sorte que l'ensemble des professeurs des écoles ait bénéficié d'une formation intensive en français et en mathématiques au terme d'une période de 6 ans. Il met en œuvre les observations croisées, les visites de conseillers pédagogiques ou référents et les regroupements en constellation pour une durée totale d'au moins 30h annuelles. Pour les professeurs concernés, les 18h annuelles dites « d'animation pédagogique » inscrites dans les obligations réglementaires de service des enseignants sont incluses dans ces 30h, et doivent être intégralement assurées et accompagnées dans le cadre des regroupements des constellations. Les enseignants non concernés par ces formations intensives continuent de bénéficier chaque année d'au moins 6h de formation en français et d'au moins 6h de formation en mathématiques dans le cadre des 18h annuelles dédiées aux animations pédagogiques (étant rappelé que 6 heures annuelles peuvent être consacrées à d'autres champs disciplinaires). Il convient d'articuler finement les animations pédagogiques avec les plans français et mathématiques, dans une logique de continuum et de parcours pour les professeurs des écoles.

L'anticipation (identification des professeurs et constitution des constellations, planification de la formation de tous les professeurs des écoles de chaque circonscription sur 6 années, articulation et complémentarité des plans entre eux et des temps de formation – formations renforcées et animations pédagogiques) est un gage de réussite de la mise en œuvre de chaque plan, tout comme l'est le suivi rigoureux par les corps d'inspection.

Les objectifs quantitatifs (nombre de professeurs des écoles formés, temps de formation) rappelés ci-dessus doivent être atteints dans toutes les circonscriptions au cours de l'année 2021-2022, en considérant qu'il s'agit d'un objectif de formation essentiel et d'une priorité en matière de remplacement des professeurs devant les élèves.

Parallèlement, il est nécessaire que le temps cumulé que les formateurs d'une même circonscription (conseillers pédagogiques, professeurs des écoles maîtres formateurs, référents mathématiques, professeurs du second degré) peuvent consacrer à l'accompagnement des constellations corresponde à un demi-ETP au minimum en moyenne pour chaque plan et pour chaque circonscription (à adapter en fonction de la taille de la circonscription), et que ces formateurs bénéficient tous du plan de formation qui leur est destiné (volet national – sessions des 14 septembre, 9 novembre, 14 décembre, 1<sup>er</sup> février et 29 mars pour le plan français ; calendrier à venir pour le plan mathématiques – et volet académique), avec un renforcement pour les nouveaux formateurs. L'attribution d'une lettre de mission pour chacun de ces formateurs permet de valoriser leur action et leur engagement.

Des indicateurs de suivi des plans français et mathématiques seront demandés aux académies au cours du premier trimestre de l'année 2021-2022 et leur analyse fera l'objet d'un échange au moment du dialogue

stratégique de gestion et de performance des académies avec le ministère.

### III- Priorités pour le déploiement du plan mathématiques dans le second degré

Le comité de pilotage national pour l'enseignement des mathématiques au collège a conduit en 2020-2021 des travaux pour améliorer le continuum didactique école-collège, notamment en résolution de problèmes du CM1 à la 4<sup>ème</sup>, identifier les gestes professionnels les plus efficaces dans la classe, valoriser l'image des mathématiques et lutter contre les stéréotypes. Un ensemble de ressources sera disponible dès la rentrée scolaire (guide pour la résolution de problèmes au collège, fiches de pilotage et d'identification de gestes professionnels). Ces outils sont conçus comme des supports à la fois de formation et d'appropriation directe par les professeurs.

Le plan national de formation « Réussir en mathématiques au collège » sera prolongé à la rentrée 2021 par 4 demi-journées visant à renforcer l'enseignement des mathématiques au collège.

Dans la continuité du travail conduit depuis trois ans et selon les perspectives du Grenelle de l'éducation visant à développer une culture collaborative dans l'enseignement, poursuivre et amplifier le déploiement des laboratoires de mathématiques tout en soutenant les laboratoires existants reste un objectif majeur du pilotage académique.

Les laboratoires contribuent aussi à la valorisation de l'image des mathématiques et forment des points d'appui pour un partage de l'innovation pédagogique, en particulier dans les options mathématiques complémentaires et mathématiques expertes au lycée général, mais aussi dans l'ensemble de l'activité périscolaire.

De nouvelles ouvertures de laboratoires de mathématiques en collège (150 par an sur les deux prochaines années) dans chaque académie doivent permettre d'atteindre la cible nationale de 600 laboratoires à horizon 2023 – année de l'évaluation TIMSS. Cela implique un renforcement des dynamiques actuelles. L'atteinte de cet objectif repose sur des appels à projets adressés aux établissements, en veillant à l'implication conjointe des chefs d'établissements et des corps d'inspection territoriaux. Les leviers observés reposent sur l'utilisation du vadémécum *Laboratoires de mathématiques en collège*, sur des lettres de mission pour les professeurs coordonnateurs des laboratoires, et sur une valorisation financière des acteurs impliqués (HSA, HSE).

Les laboratoires collège peuvent accueillir les constellations du premier degré et favorisent ainsi la mise en place d'une formation continue inter-degré efficace ; ils constituent un outil innovant pour les territoires.

Le renforcement des compétences mathématiques des élèves et de leur appétence pour les mathématiques doit par ailleurs s'accompagner d'un travail de fond sur les stéréotypes de genre liés à la discipline. Il convient donc de sensibiliser les professeurs enseignant les mathématiques (primaire et secondaire), notamment les professeurs des classes de seconde, à ce sujet important, en mettant l'accent sur l'orientation et le choix des spécialités au lycée.

La réforme des lycées engagée depuis trois ans concourt, tant par les programmes mis en œuvre que par l'ambition qu'elle porte sur la liaison bac-3/+3, à ne pas faire des mathématiques une discipline de sélection, mais bien au contraire à la fois un socle commun de culture et un approfondissement choisi. C'est pourquoi l'innovation pédagogique est au cœur des enseignements, notamment pour les options mathématiques complémentaires et expertes. Les laboratoires installés dans les lycées doivent dès maintenant jouer un rôle d'appui sur toutes les réflexions autour de la préparation du Grand oral ou du Chef d'œuvre. Avec les laboratoires de mathématiques, il s'agit d'articuler clairement l'ambition de développement professionnel des professeurs avec celle du développement des compétences des élèves.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement au service de la transformation de la formation continue des professeurs à travers les plans français et mathématiques et vous en remercie.

Pour le ministre et par délégation  
le directeur général de l'enseignement scolaire



Edouard GEFFRAY